



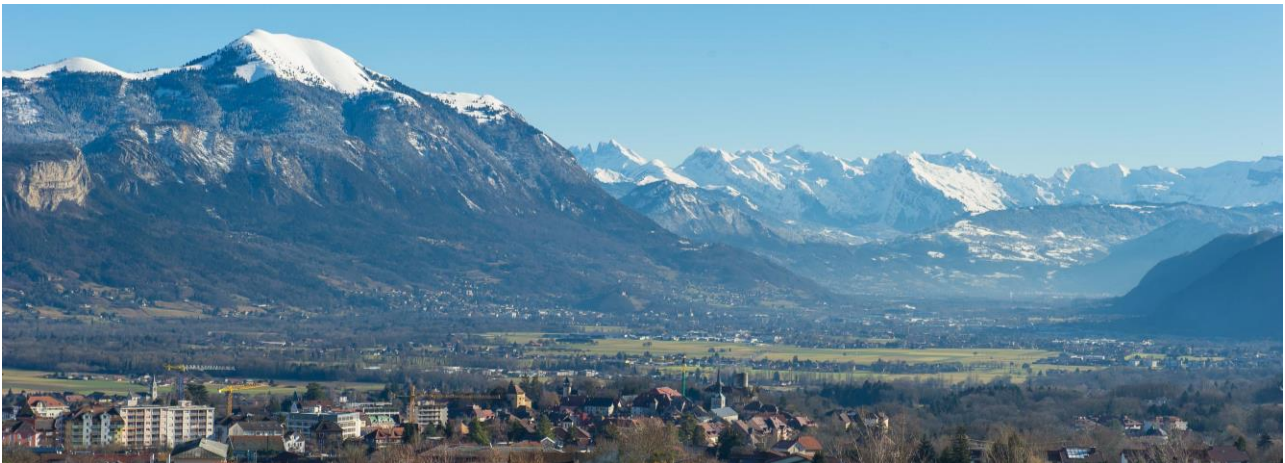
Le Pays Rochois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Agent de restauration CDD 2 mois renouvelable

Catégorie C / Filière restauration / Agent de la FPT ou contractuel

Située au cœur de la Haute-Savoie, au carrefour entre Annecy, Genève et Chamonix, la Communauté de Communes du Pays Rochois (CCPR) est un territoire aux **enjeux multiples** : *urbanisme, habitat, développement économique, mobilités, transition énergétique et écologique, etc.*



Le Pays Rochois est un **cadre de vie naturel et agréable**, entouré de nombreux sommets montagneux à découvrir ! Le territoire dispose de nombreux **services** ainsi qu'une offre considérable d'**activités sportives et loisirs**.

POURQUOI VENIR TRAVAILLER A LA CCPR ?

L'intercommunalité est construite autour de 9 communes (*Amancy, Arenthon, Eteaux, Cornier, La Chapelle-Rambaud, La Roche-sur-Foron, Saint-Pierre-en-Faucigny, Saint-Sixt, Saint-Laurent*). Comme tous les territoires de Haute-Savoie, le Pays Rochois bénéficie d'une **forte attractivité naturelle**. La CCPR est également une collectivité **riche en projets innovants** avec un **fort essor économique** !

Quelques chiffres clés sur la CCPR :

5 compétences
nouvelles en 6 ans
(mandat 2014-2020)

140 agents
pour une collectivité
à échelle humaine

29 000 habitants
forte croissance
démographique

9 communes
de tailles et enjeux
différent

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS ROCHOIS

Maison de Pays - 1 Place Andrevetan - 74800 La Roche-sur-Foron - Tél. 04 50 03 39 92 - Fax : 04 50 03 24 05
www.ccpaysrochois.fr

VOS MISSIONS

Sous l'autorité de la direction du service enfance, et au sein d'une équipe de direction, vous avez en charge la gestion et l'organisation des repas.

ACTIVITES PRINCIPALES

- Organisation des repas et goûters
- Entretien de la cuisine et du réfectoire
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité

CE POSTE EST-IL FAIT POUR VOUS ?

Vous êtes obligatoirement titulaire du HACCP

Vous êtes à l'écoute et savez-vous adapter aux différents interlocuteurs.

Vous avez le sens de l'organisation.

Vous êtes rigoureux.

REMUNERATION ET AVANTAGES COMPLEMENTAIRES

- Statutaire + régime indemnitaire
- Adhésion au CNAS (après 6 mois d'ancienneté)
- CIA (selon entretien annuel d'évaluation)
- Participation financière au régime de mutuelle et de prévoyance
- Participation aux frais de transport

TEMPS DE TRAVAIL

Les horaires lundi, mardi jeudi et vendredi : 9h45-15h15, soit 5h30 par jour.

Le mercredis et les vacances scolaires : 8h-17h soit 8h par jour

(vacances scolaires 1 semaine sur deux et 1 mois d'été)

PRISE DE FONCTION

- Poste à pourvoir au 01 novembre 2022

POUR PROPOSER VOTRE CANDIDATURE

Lettre de motivation + Curriculum Vitae à adresser :

Par courrier

M. Le Président
Communauté de Communes du Pays Rochois
Maison de Pays
1 Place Andrevetan
74800 La Roche-sur-Foron

Par e-mail

recrutement@ccpaysrochois.fr

Vos contacts pour + de renseignements : Service Enfance

Tél. 04 50 03 39 92

Mail : service.enfance@ccpaysrochois.fr
